

CACES®

Travail en hauteur

Habilitations électriques BT HT

AIPR

CATEC®

Secourisme

Amiante et risques chimiques



www.sp-forma.com

 Programme de formation

BO HOV

Habilitation électrique - Travaux d'ordre non électrique

Prérequis, publics, contenus, modalités et informations complémentaires de la formation



9.5



Taux de satisfaction du programme en 2024 sur 9 stagiaires formés

SP FORMA N° enregistrement : 76310945731
Certifié QUALIOP1 - FR063660-1 (Bureau Véritas)

Au Programme...

 7h de formation

Formation théorique

L'électricité

- Les grandeurs électriques
- Les effets du courant sur le corps humain
- Électrisation
- Électrocution
- Brûlures

Les Risques

- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages

Les domaines de tension et les habilitations

- Les domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Définition des symboles d'habilitation
- Les rôles de chacun
- Principe d'une habilitation

Les moyens de protections collectives

- Les équipements de protections collectives (barrière, écran, banderole, etc...)

Secours

- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique
- Procédures et consignes

Le rôle du Bo – H0V exécutant ou chargé de travaux

- Les acteurs concernés par les travaux
- Les limites de l'habilitation chiffre "0"
- Zone de travail
- Application des prescriptions
- Analyse des risques

Le repérage des environnements ou locaux à risques

- Le déplacement et l'évolution dans cet environnement
- Le comportement adapté en fonction des risques
- La manipulation du matériel et outillage et le compte rendu de son activité

Objectifs

- Maîtriser les risques électriques dans le respect de la norme NFC 18510.
- Travailler dans un environnement en maîtrisant le risque électrique en basse tension et haute tension
- Se déplacer dans un environnement électrique et savoir réagir en cas d'accident.

Public

Personnel qui accède aux locaux électriques pour réaliser des travaux non électriques (ménage, peinture, graissage, maçonnerie, etc.) ou travaux à proximité d'une installation électrique sous tension ou consignée.

Pré-requis

- Compréhension écrite et orale du français (niveau A1).
- Connaissance des règles élémentaires de l'électricité et être capable de comprendre les instructions de sécurité.

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

Alternance d'exposés et de cas pratiques basés sur des diaporamas, vidéos et mises en situations pratiques.

Moyens techniques

Salle équipée de PC/tablette, vidéoprojecteur et ressources multimédia.
Paperboard.

Moyens humains

Formateur qualifié possédant une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et détenteur des habilitations correspondantes.

Modalités d'évaluation

- L'évaluation des acquis théoriques et pratiques selon le référentiel et les modalités d'évaluation de la Norme NF C18-510 est réalisée en fin de formation en vue de la remise d'un titre d'habilitation par l'employeur.
- Une proposition de titre d'habilitation est transmise à l'employeur sur la base de l'évaluation des acquis du stagiaire.
- Cette formation est sanctionnée par une attestation individuelle de fin de formation.
- Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Informations complémentaires

Délai d'accès

Le délai d'accès à la formation est de 24h00 à 8 semaines selon la formation et le lieu de formation

Prix

Pour connaître nos tarifs, veuillez nous consulter au 05 67 16 69 14 ou à contact@sp-forma.com

Accessibilité

Cette formation est accessible à toute personne en situation de handicap dont les aptitudes spécifiques aux objectifs de la formation ont été validées par le Médecin du travail.

Nous étudierons ensemble les aménagements éventuels nécessaires à son accueil. Si besoin, nous pourrons également vous mettre en relation avec notre référente handicap, Amandine PILLOT - [ATOUI CAP](#), qui sera en mesure de nous accompagner pour la bonne mise en œuvre de la formation.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité recommandée de 3 ans.